

PROJET-PILOTE DE DEVELOPPEMENT
POLYVALENT DES RESSOURCES.

Rimouski, le 24 novembre 1972.

NOTES EXPLICATIVES:

① Cette recherche appliquée vise à la fois l'aménagement polyvalent et intégré des ressources biophysiques de trois paroisses sises à l'est du lac Témiscouata et une plus grande participation de la population dans la recherche d'un mieux-être collectif.

Ce projet vise donc une meilleure utilisation des ressources naturelles du territoire ci-haut mentionné et l'amélioration des conditions de vie de la population.

SITUATION:

2 Les trois paroisses de l'est du lac Témiscouata soit St-Godard de Lejeune, St-Emile d'Auclair et St-Juste du Lac se heurtent actuellement aux mêmes problèmes.

1.- Assez fort taux de migration:

	<u>1967</u>	<u>1970</u>	<u>Bilan</u>	
Auclair	745	710	- 35	} personnes
St-Godart	638	480	-158	
St-Juste	<u>1,149</u>	<u>1,045</u>	<u>-104</u>	
	2,532	2,235	-297	

3 soit une diminution de 300 personnes en trois ans.

Deux autres faits très importants s'ajoutent à celui de la migration:

Premièrement, on note une dépendance de plus en plus grande de l'assistance sociale du gouvernement du Québec.

Deuxièmement, les hommes doivent compter de plus en plus, pour leur subsistance, sur les revenus que leur procurent le travail dans les forêts du Maine.

2.- Insuffisance d'infrastructures;

3.- Mauvaise utilisation des ressources biophysiques: alors qu'il existe un potentiel assez important, les ressources sont sous-utilisées;

- sur les 16,000 acres de terres cultivables défri-
chées de bonne qualité (seulement 25% en classe 3),
3,000 acres seulement sont pleinement mises en va-
leur.
- il existe une ressource forestière importante et
la majeure partie n'est pas exploitée de façon
rationnelle.
- il y a aussi le secteur touristique riche de lacs
et de rivières, mais quasi inexploité.

Ces paroisses forment donc une unité d'aménage-
ment au niveau de laquelle certaines interventions seraient pleine-
ment justifiées.

JUSTIFICATION:

Déjà un groupe de citoyens des trois paroisses
du secteur Canton Auclair a entrepris une démarche personnelle pour
rechercher une formule (société, groupement, association...) qui
puisse mener à bien le développement intégral des ressources tant
humaines que biophysiques, recherchant ainsi l'intégration de tous
les secteurs, afin d'éviter les inconvénients de la mise en valeur
purement sectorielle. Mais pour entreprendre ce développement po-
lyvalent des ressources, les gens du milieu sentent le besoin d'ê-
tre épaulés; comme ils veulent trouver une méthode impliquant le
développement intégral des ressources - ce qui n'a jamais été fait
jusqu'à maintenant - ils ont besoin de personnes qui puissent leur
fournir les informations nécessaires, faciliter les démarches au
début et évaluer l'application des méthodes.

La philosophie fondamentale de l'assistance prévue dans un projet de développement polyvalent des ressources est de travailler avec la population, de la conseiller, de l'assister financièrement ^{dans le cadre de ce projet} et de lui faciliter la tâche dans la prise de décision qui engage son avenir.

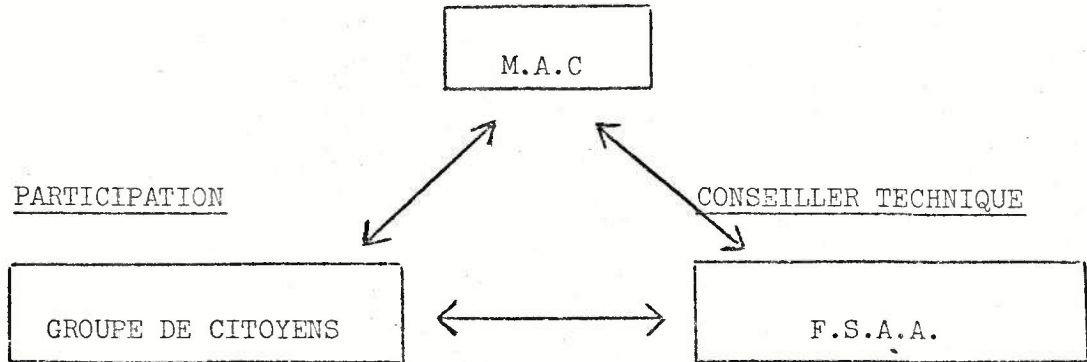
L'objectif premier de cette assistance est donc de travailler objectivement avec les populations pour mettre sur pied des structures de développement communautaire et de faciliter les premiers pas aux organismes que cela suppose.

Pour atteindre cet objectif global, l'équipe d'assistance devra remplir certains rôles spécifiques:

- rôle d'animation: l'équipe doit veiller à faire circuler l'information au niveau de la population et doit favoriser la participation des gens. CRD
- rôle de conseiller: l'équipe doit conseiller la population dans leurs démarches.
- rôle technique: l'équipe doit effectuer ou faire effectuer les études techniques nécessaires à la mise en oeuvre du projet. De plus, elle a charge de fournir les alternatives d'aménagement.
- rôle d'évaluation: l'équipe doit évaluer l'application des formules de développement retenues.
- rôle d'intermédiaire: l'équipe servira temporairement d'intermédiaire à titre de conseiller technique entre les groupes de population et les organismes suivants: les divers ministères, le FRUL, l'ODEQ, etc...

MOYENS:

La structure des liaisons se présente de la façon suivante:

MAITRE-D'OEUVRE

- comité M.A.C. - F.S.A.A.
- C.A.R.E.Q.
- comité technique
- autres organismes impliqués.

Le bureau régional du ministère de l'agriculture et de la colonisation de la région no 1 est responsable du projet auprès du ministère.

La mise sur pied d'un comité conjoint M.A.C.-FSAA a pour but de favoriser un dialogue entre ces organismes sur les problèmes rencontrés et sur les solutions possibles, tant au niveau de la population qu'au niveau du travail réalisé par l'équipe d'assistance.

La Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, qui doit être un conseiller auprès de ces groupes, constituera la structure d'intervention suivante:

- a) La direction de l'équipe d'assistance sera composée du doyen, des deux vice-doyens et des directeurs des trois départements concernés, soit économie rurale, phytotechnie et zootechnie. Cette organisation est provisoire en attendant les recommandations du Comité de Réforme; cette structure de direction sera, semble-t-il, remplacée par

un bureau d'extension.

b) L'équipe d'assistance proprement dite sera composée:

- d'un chef d'équipe
- d'un agronome
- d'un ingénieur forestier
- d'une secrétaire à mi-temps

c) Les consultants.

BUDGET:

	Points	1ère année	2ième année
Animateur 7.300 CPA	Salaire 3.5 personnes:	48,000.00	51,000.00
agence 7.300 M. de PSAN	Frais de déplacement:	9,000.00	9,000.00
Secrétariat 2.500 - JAL	Consultation: =	7,000.00	5,000.00
Frais de plac. 4.500 - Personnel	Frais de bureau: papier		
Participation pop. 1.000 JAL	tél., documents, location:	2,000.00	2,000.00
Consultation 5.000	Traitements des données:	1,000.00	1,000.00
Frais incasp	Administration:	6,800.00	6,900.00
Frais bureau 2.000	Divers:	1,900.00	1,700.00
Divers - Adm. 3.000		75,700.00	76,600.00

32600 1.- Budget global: Même si nous avons détaillé les principaux points du budget, l'attribution du budget doit être totale, afin de permettre une certaine souplesse au niveau de l'administration de ce budget.

- 2.- Salaires: Ce poste couvre les salaires de l'équipe d'assistance. Comme ces personnes ne sont engagés que pour deux ans par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, il faut envisager de leur fournir un salaire alléchant et tout au moins égal au salaire qu'elles percevaient avant. Il faut prévoir un salaire assez élevé, si on veut trouver des personnes compétentes.
- 3.- Consultation: Cela couvre les frais de déplacement et les honoraires des consultants nécessaires lors de l'élaboration des normes techniques.

- 4.- Frais divers: Pour le calcul des frais divers, on ajoute 10% des charges autres que le salaire.
- 5.- Administration: Au niveau de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, le taux retenu pour l'administration est de 10% du total.
- 6.- Rapport d'étape: Le budget sera payé par tranche de \$25,000.00 au début de chaque période de 4 mois, sur production d'un rapport d'étape et de déboursés de la période précédente. La balance de \$1,600.00 sera versée sur production du rapport final.

EXPLICATIONS:

1. Les fonctions de la direction: (F.S.A.A.)

1.1. La direction. (F.S.A.A.)

- Elle s'occupe, au départ, de fixer en accord avec l'équipe d'assistance l'orientation du projet. Une fois le projet accepté, elle laisse la responsabilité de son exécution à l'équipe d'assistance.
- Elle traite tous les aspects administratifs: elle contrôle l'utilisation du budget et donne son accord avant toute dépense importante.
- Elle a un rôle d'information vis-à-vis l'équipe d'assistance: elle doit mettre le chef d'équipe du projet au courant des états financiers. Vis-à-vis la Faculté: elle doit l'informer des grandes orientations de ce projet ainsi que de son évolution.
- Elle transige et conclut des ententes avec le ministère de l'agriculture et de la colonisation sur tout ce qui se rapporte au présent contrat.
- Elle contrôle l'engagement des consultants.

1.2. L'équipe d'assistance.

L'équipe d'assistance est responsable devant la direction:

- Lorsque le projet est accepté, elle est responsable de son exécution, et doit informer la direction de son état d'avancement.
- Elle prend contact avec les consultants (par l'intermédiaire des personnes relais) et doit soumettre à la direction tout projet d'étude qui nécessiterait des dépenses importantes.
- Au sein même de l'équipe d'assistance, le chef d'équipe supervise l'action effectuée, prend les contacts avec les consultants. Les deux autres membres travaillent au ni-

veau de la population, et tout en s'occupant du secteur qui leur est imparti, ils doivent jouer un rôle d'animation et d'information vis-à-vis la population.

1.3. Les consultants.

Parmi les consultants, on retrouve les membres de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, le bureau régional du ministère de l'agriculture et de la colonisation à Rimouski, le ministère des terres et forêts, le Fond de recherche de l'Université Laval et d'autres personnes telles que: avocats, notaires, conseillers en crédit.

Les consultants ont un rôle d'aide technique. Cependant, certaines précisions s'imposent:

- Ils n'agissent qu'à la demande de l'équipe d'assistance.
- Ils sont sous la responsabilité de l'équipe d'assistance pour les aspects techniques et scientifiques.

JUSTIFICATIONS COMPLEMENTAIRES:

Il y a d'autres territoires où des populations font face à des problèmes semblables; Dignité I et Dignité II en sont des exemples concrets.

Par exemple, le groupement forestier de l'Ascension, dont les premiers travaux remontent au début de juin 1971, fait face à l'heure actuelle à quelques problèmes. Ce groupement, de par sa vocation même, ne peut envisager l'aménagement des paroisses car ses actions se limitent au secteur forestier. Le groupement forestier se retrouve à l'heure actuelle avec un stock de terres agricoles dont il ne sait que faire. Ce groupement a donc entrepris des démarches auprès du bureau régional du ministère de l'agriculture et de la colonisation à Rimouski dans le but d'obtenir l'aide nécessaire afin d'intégrer l'utilisation des deux secteurs.